



Réf : 3_tan tan_19_5_x127

Titre : Des digues de protection contre les eaux crues à Tan-Tan

Province de Guelmim-Smara :

Une délégation ministérielle au chevet des problèmes de la région)

L'Eau, l'Agriculture, la Pêche et les Forêts débattus par les élus de la région

En application des Hautes instructions de S M le Roi Mohammed VI, une délégation ministérielle a effectué, la semaine dernière, une tournée dans les cinq provinces de la région Guelmim - Smara où elle a procédé au lancement et à la mise en chantier de plusieurs projets de développement dans les secteurs de l'eau , de l'assainissement liquide , de l'agriculture et des forêts.

L'objectif de cette tournée, comme nous l'a déclaré M Abdelkébir Zahoud en marge de ces trois journées, est de répondre, dans la mesure du possible, aux doléances urgentes des populations et de définir un plan d'action multisectoriel à moyen et à long terme, concerté et cohérent à même de contribuer au développement socio-économique de la région.

La délégation était composée du Secrétaire d'Etat Chargé de l'Eau, Monsieur Abdelkébir Zahoud, du ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche Maritime, Monsieur Mohammed Laenser, du Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification et du directeur de l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Sud, Monsieur Ahmed Hajji. Cette délégation était accompagnée par le wali de la région, Monsieur Ahmed Himdi et des gouverneurs des cinq provinces A Smara, la délégation officielle a procédé au lancement et à la mise en chantiers des projets de plusieurs. D'autres projets sont déjà réalisés et concernent particulièrement les trois départements déjà cités.

Depuis son retour à la patrie mère en 1976, la province de Smara a connu un développement considérable dans tous les domaines. Mais plusieurs contraintes d'ordre naturel ont entravé le développement de la région et appellent à plus d'efforts à même répondre aux besoins des populations en matière agricole, en eau , en infrastructures routières, dans le domaine de la Santé, etc ...

Des digues de protection contre les eaux crues à Tan-Tan

La délégation a, en outre, procédé à Tan-Tan et en présence notamment du gouverneur de la province, M. Mohamed Guelmous, à l'achèvement et au démarrage effectif des deux barrages collinaires « Reg Ouin Kora » et « Khing Messaoud » et au lancement de la construction d'autres digues de protection de la ville contre les eaux des crues, et du projet de la généralisation du réseau d'assainissement liquide à « Hay Ettikiria » (sur une longueur de 3500 mètres), outre le dallage des rues du quartier « Aïn Errahma »

Ces deux barrages ont déjà joué le rôle qui leur est assigné, à savoir la protection de la ville de Tan-Tan, contre les crues d'octobre 2005 et ne permettent de contrôler que 45% de la superficie du bassin versant de l'Oued Ben Khelil qui constitue une menace pour la ville. Celle-ci est également exposée aux écoulements émanant des thalwegs Est-Ouest qui les dominent.

Cependant, le secrétariat d'Etat chargé de l'Eau a mené une étude visant la protection de la ville et de ses habitants contre le risque des inondations. L'étude a abouti à un schéma d'aménagement (voir tableau).



Aussi, le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification a lancé un projet de protection de la ville de Tan-Tan contre les inondations de l'Oued Ben Khilil. Il s'agit, en effet, des affluents qui déversent dans la rive gauche de l'Oued Ben Khilil, en provenance des reliefs de Hamidia, Jbel Tigguira et Jbel Lbaïd.

Le Haut Commissariat d'Eaux et Forêts lance deux connections des ravins, l'une par des seuils en peines sèches 10.000 m³ et l'autre par des seuils en gabions 14.000 m³ et il procédera à la plantation des espèces adaptées (cactus) pour protéger et stabiliser le sol contre l'érosion. La fixation biologique des ravins touche Booha (cactus) et le coût globale du programme atteindra 15.500.000 DH.

Projets lancés dans le bassin de Guelmim

Dans la localité de « Taghat » relevant de la province de Guelmim, la délégation, accompagnée notamment de plusieurs élus, a suivi des explications concernant le projet d'actualisation de l'étude d'aménagement intégré des ressources hydriques du bassin de Guelmim.

Portant sur les bassins des Oued « Assaka », « Bon Safène » et Aouryouira » (d'une superficie de quelque 10.000 km²), cette étude se propose l'actualisation des données existantes sur les ressources eau et leur divers usages, la proposition d'un programme d'action à moyen et long termes à même d'assurer la mobilisation globale de ces ressources, leur gestion rationnelle et répondre aux besoins du développement intégré de la région supérieure conjointement par l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Sud et le secrétariat d'Etat chargé de l'eau, l'étude en question est répartie en trois phases.

Ces dernières concernant l'actualisation des études sur les ressources hydriques souterraines et de surface, les diverses composantes de la demande en eau, outre la proposition du plan d'aménagement des ressources en eau du bassin de Guelmim.

Des explications ont été fournies concernant le projet d'assainissement liquide de la ville de Guelmim, dont les première et deuxième tranches sur l'extension du réseau d'assainissement (sur une longueur de 44,6 km) et la réalisation du réseau d'assainissement des eaux de pluies (une longueur de 3 km) et de deux stations de pompage. Quant à la troisième tranche, elle porte sur l'extension du réseau des eaux usées (77 km de longueur).

Cette tournée a été également l'occasion de visiter la station de traitement des eaux usées dont la réalisation a nécessité une enveloppe budgétaire de près de 28 millions de dh et s'est enquis du projet d'approvisionnement de la province en eau potable, dont le taux de couverture a atteint 100 et 98% respectivement en milieu urbain et en milieu rural. Une visite a été aussi effectuée au centre de qualification agricole, qui dispense une formation dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

SOURCE : WEB